



BOURGOGNE

Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne

Les vins de Bourgogne résistent aux aléas de la pandémie

Bourgogne, le 15 novembre 2020

En 2020, les perspectives d'évolution des marchés du vin sont soumises aux multiples mesures prises pour prévenir la propagation de la Covid-19 autour de la planète. La Bourgogne, dont les exportations représentent près de 50 % de la commercialisation, connaît ainsi des baisses et des hausses de ses volumes de vente, en France et à l'export, selon les durées et la géographie des décisions de confinement ou de mesures restrictives.

- ▶ *Sur les deux premiers mois de la campagne 2020-2021, les sorties de propriété sont en croissance de 5 % / à la moyenne des 5 dernières campagnes. Elles restent néanmoins inférieures de 8 % aux sorties de la campagne précédente.*
- ▶ *La récolte 2020 est estimée à 1,55 million d'hl, soit une récolte supérieure à la moyenne, marquée toutefois par une régression de la part des vins rouges.*
- ▶ *Sur les 9 premiers mois 2020, l'export est très impacté par le confinement et les mesures restrictives sur certains marchés des vins de Bourgogne (- 3,9 % en volume / 9 mois 2019). Malgré tout, les mois de janvier, février et de juin à juillet affichent des résultats positifs en volume.*
- ▶ *En France, les vins de Bourgogne font plus que maintenir leur position sur les circuits modernes (+ 4,8 % en volume / 8 mois 2019), grâce en particulier à leur implantation dans les magasins de proximité et le drive.*



© BIVB / Jessica VUILLAUME

A ce contexte économique incertain s'ajoute **une amplification de la modification de l'équilibre des circuits de distribution** français et étrangers :

- ▶ **La distribution en ligne (e-commerce)**, jusqu'ici annexe, **bat tous les records de croissance** dans le monde et remet en question les projets de développement des schémas d'importation et de la distribution dans les pays.
- ▶ **La restauration**, très impactée par les mesures sanitaires, **doit se réinventer** pour préserver son modèle économique.
- ▶ **Les cavistes et les ventes au vignoble** cherchent un équilibre, **entre vente en boutique et vente en ligne.**

La Bourgogne lutte contre une baisse d'activité

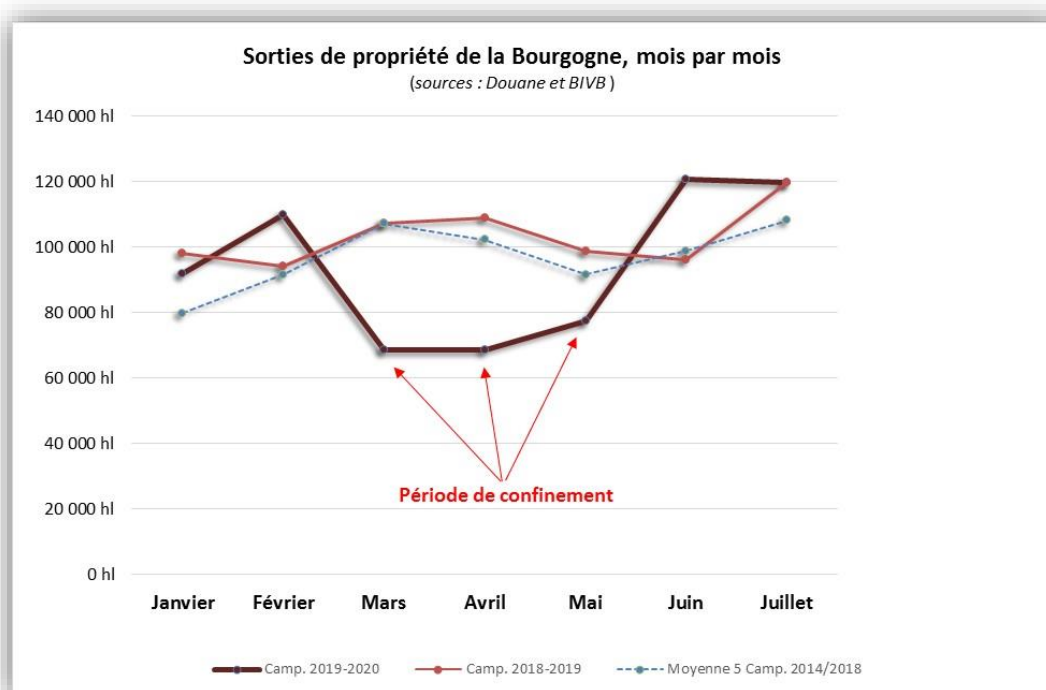
Dans les conditions difficiles de la pandémie, des confinements et du ralentissement économique général qui en découle, la Bourgogne a pu, jusqu'à présent, limiter en partie les effets d'une croissance vraisemblablement ralentie pour de nombreux mois :

- ▶ Le bilan des sorties de propriété de la campagne 2019-2020, à fin juillet, est à la baisse de 11 % / campagne 2018-2019. Cela est principalement dû à la petite récolte 2019 (- 31 % / récolte 2018 et - 18 % / moyenne des récoltes 2014 à 2018). La baisse est cependant compensée par la poursuite des ventes du millésime 2018, plus généreux.
- ▶ Le stock à la propriété en fin de campagne 2019-2020 est donc logiquement en baisse d'environ 15 % / stock fin de campagne 2018-2019 (autour de - 4 % / moyenne des campagnes 2014-2015 à 2017-2018).
- ▶ Les volumes de transactions en Bourgogne (achats du négoce), sur le premier trimestre de la campagne 2020-2021 (août à octobre 2020), montrent toujours une bonne activité : + 27,8 % / 1^{er} trimestre 2019-2020, et + 24,9 % par rapport à la moyenne des premiers trimestres des 5 dernières campagnes (2015-2019 à 2019-2020).

Cette situation reste très fragile : les effets d'un ou plusieurs re-confinements, liés à la propagation de la Covid-19, pourraient impacter encore plus la filière, malgré tous ses efforts.

■ Les mois de confinement impactent les ventes de vins de Bourgogne.

Les mois durant lesquels des confinements ont été appliqués, en France et dans certains des marchés export des vins de Bourgogne, ont bien produit une rupture de croissance. Sur la campagne 2019-2020, la période allant de février à juillet 2020 en porte les séquelles (voir graphique ci-dessous) :



- ▶ **Les sorties de propriété en mars ont baissé de - 36 % / mars 2019 (- 36 % / moyenne mars des 5 dernières campagnes 2014-2015 à 2018-2019).**
- ▶ **Les sorties de propriété en avril ont baissé de - 37 % / avril 2019 (- 33 % / moyenne avril des 5 dernières campagnes).**
- ▶ **Les sorties de propriété en mai ont baissé de - 22 % / mai 2019 (- 16 % / moyenne mai des 5 dernières campagnes).**

En revanche, **juin 2020**, synonyme d'un déconfinement quasi généralisé, a **bénéficié d'un fort besoin de convivialité, affichant une hausse par rapport à la campagne 2018-2019 : + 26 % (et même + 22 % / moyenne juin 5 ans 2014-2015 à 2018-2019)**. Cette reprise est à l'image d'un ressort qui est maintenu comprimé (confinement) et qui se détend dès que la pression disparaît (déconfinement).



Cependant, le ressort retrouve toujours sa forme d'origine. Ainsi, le mois de juillet 2020 revient exactement au **niveau de ventes de juillet 2019**. Il reste toutefois meilleur que **la moyenne juillet des 5 dernières campagnes (14-15 à 18-19)**.

Sur les 2 premiers mois de la campagne 2020-2021, les sorties à la propriété (hors ventes du millésime 2020) sont également en croissance de 5 % comparée à la moyenne des 5 dernières campagnes (2015-2016 à 2019-2020). Elles restent néanmoins inférieures de **- 8 % aux sorties des deux premiers mois de la campagne 2019-2020**.

L'arrivée de la récolte 2020, estimée à 1,55 million d'hectolitres, permettrait de reconstruire les stocks à la propriété et au négoce. Une belle récolte, après une récolte déficitaire, est toujours une très bonne nouvelle pour une filière qui est très dépendante des conditions climatiques et **elle serait peut-être annonciatrice d'un nouveau cycle pour la Bourgogne.**

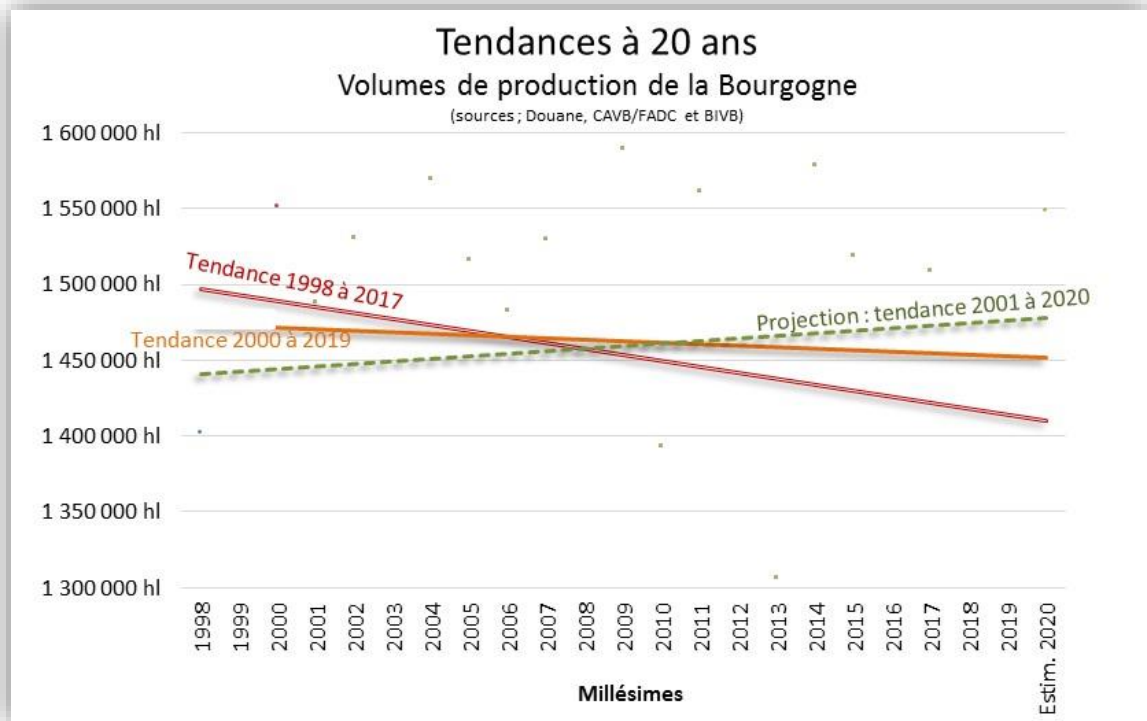
■ **Un cycle de production en légère hausse sur le long terme**

Il apparaît que la Bourgogne connaît des cycles de 3 ans de production répartis ainsi : deux récoltes au-dessus de la moyenne 6 ans et une petite récolte. Ce que le millésime 2019 a confirmé pour la seconde fois en 6 ans :

- ▶ **1^{er} cycle : 2014 à 2016**
 - deux récoltes (2014 et 2015) au-dessus la moyenne 2011-2016 (1,382 million d'hl)
 - puis une petite récolte en 2016 (1,223 million d'hl)
- ▶ **2^{ème} cycle : 2017 à 2019**
 - deux récoltes (2017 et 2018) au-dessus la moyenne 2013-2018 (1,480 million d'hl)
 - puis une petite récolte en 2019 (1,252 million d'hl)

La récolte 2020, estimée à 1,55 million d'hectolitres, pourrait indiquer le début d'un nouveau cycle de 3 ans. Cette hypothèse sera à vérifier à travers les volumes de 2021 et 2022.

Partant de ce constat, la Bourgogne a établi une projection de la tendance à 20 ans (2001 à 2020, voir graphique ci-dessous), qui sera à confirmer avec la récolte 2021. Il semble donc que, sur le long terme, les volumes de production soient en légère hausse, contrairement à ce que l'on imaginait depuis le début des années 2000.



La Bourgogne et certaines de ses AOC peuvent ainsi établir un modèle de gestion des volumes de production adapté selon les potentiels de mise en marché.

C'est la stratégie déjà adoptée collectivement par les élaborateurs de Crémant de Bourgogne depuis plusieurs années. Le modèle inclut les conditions de production, de plantation et le mécanisme de la réserve interprofessionnelle, ce qui permet d'équilibrer les volumes produits et les stocks, au plus proche des besoins des marchés.

Aujourd'hui, l'anticipation collective à l'aide d'outils de pilotage performants n'est plus une question, mais une condition à la fiabilité économique de la filière. La Bourgogne l'a inscrit dans son prochain Projet stratégique quinquennal qui sera voté lors de l'Assemblée Générale du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, en décembre 2020.

Export : les ventes de vins de Bourgogne rythmées par la pandémie

- ▶ La pandémie liée à la Covid-19 a mis fin à une longue période de croissance des exportations de vins de Bourgogne. Sur les 9 premiers mois 2020, la baisse est limitée mais réelle : - 3,9 % en volume et - 9,3 % en chiffre d'affaires / 9 mois 2019. L'année 2020 revient à des niveaux connus en 2018, après une année 2019 record.

2020, année singulière, marquera pour longtemps les esprits. Les périodes de confinement liées à la Covid-19, amorcées par la Chine dès février 2020 et inédites dans l'histoire moderne, se sont enchaînées dans tous les pays du monde, ralentissant ou même stoppant de multiples échanges commerciaux.

Parallèlement, les accès aux marchés les plus importants sont en plein bouleversement.

- Les Etats-Unis freinent toujours les importations de vins français par la surtaxe douanière de 25 % ad valorem initiée suite au contentieux Airbus/Boeing.
- Le Royaume-Uni redéfinit actuellement ses règles pour l'importation et pour ses échanges avec les marchés extérieurs (réexportations).

Pourtant, la Bourgogne reste confiante et croit à ses marchés.

Les exportations de vins de Bourgogne ont clôturé l'année 2019 sur d'excellents résultats : + 9 % en volume (89,8 millions d'équiv. 75 cl) et + 10,4 % en chiffre d'affaires par rapport à 2018. La Bourgogne a même dépassé la barre symbolique du milliard d'euros de chiffre d'affaires (1,039 milliard d'euros).

L'année 2020, qui avait pourtant bien commencé, évolue ensuite au rythme de la pandémie :

- La belle croissance de 2019 a pu se maintenir sur les 2 premiers mois de 2020 : + 2,9 % en volume / 2 premiers mois 2019, malgré les baisses en volume et en valeur des deux premiers marchés historiques de la Bourgogne (Etats-Unis et Royaume-Uni).
- Entre mars et mai, les exportations de vins de Bourgogne ont chuté de - 11,8 % en volume et - 21 % en chiffre d'affaires par rapport à la même période en 2019.
- En juin-juillet, les chiffres de la Bourgogne redevennent positifs : + 7,5 % en volume et + 6,8 % en chiffre d'affaires / juin + juillet 2019.
- Cette relance des exportations ne dure pas : les chiffres d'août affichent une nouvelle baisse en volume (- 12,8 %) et en chiffre d'affaires (- 13,1 % / août 2019). La tendance à la baisse s'amplifie sur septembre, mais pas sur tous les marchés. La Suède et le Canada continuent de bien progresser.



Si l'on considère les groupes d'appellation, sur les 9 premiers mois 2020 :

- Les appellations Régionales Mâcon, les Chablis et Petit Chablis en blanc ont su profiter de la relance de juin-juillet, en la prolongeant jusqu'en août et septembre. Ce sont les seules AOC blanches de Bourgogne à connaître une double croissance :
 - AOC Régionales Mâcon en blanc : + 9,1 % en volume et + 1 % en chiffre d'affaires / 9 premiers mois 2019
 - AOC Petit Chablis et Chablis : + 4 % en volume et + 1,1 % en chiffre d'affaires / 9 premiers mois 2019
- En rouge, les AOC Villages et Villages Premiers Crus de la Côte Chalonnaise et les vins de l'AOC Irancy connaissent, chacune à leur échelle, une croissance :
 - AOC Irancy : + 141 % en volume et + 31,5 % en valeur / 9 premiers mois 2019
 - AOC Villages et Villages Premiers Crus Côte Chalonnaise : - 12,3 % en volume, mais + 43,4 % en valeur / 9 premiers mois 2019

■ La Bourgogne résiste grâce à un quatuor de tête inédit

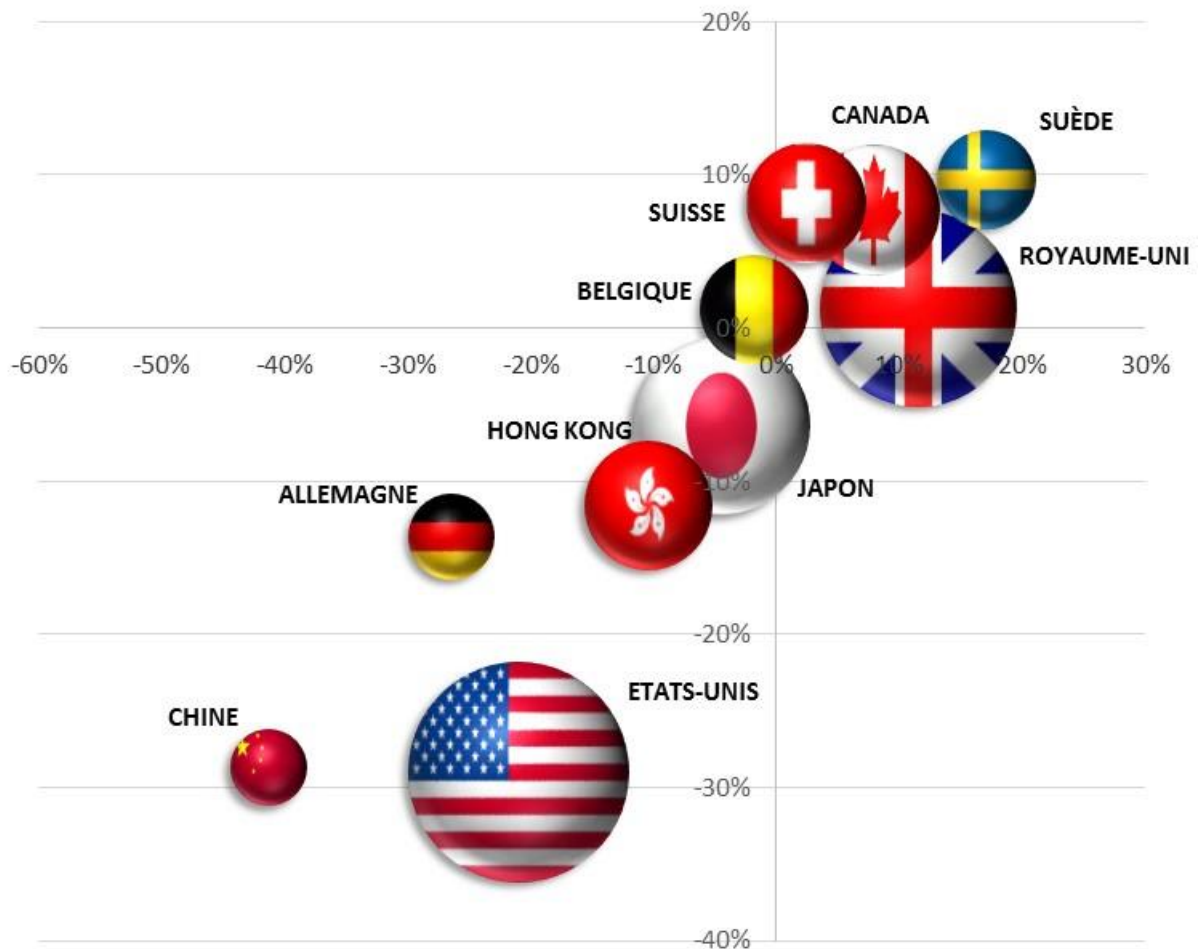
Les marchés des vins de Bourgogne à l'export réagissent très différemment à la conjoncture socio-économique et, parfois, à l'opposé de ce qui était prévu. Certaines bonnes surprises (Royaume-Uni, Suisse) compensent la chute brutale des USA, impactée par une taxe injuste.

Dans le top 10, le quatuor Royaume Uni, Canada, Suisse et Suède continue de progresser, compensant une partie des pertes des USA.

→ Voir graphique page suivante

Evolution des exportations de la Bourgogne

(source : Douane : DEB+DAU, BIVB - 9 premiers mois 2020)



[Lire ce graphique :](#)

Taille des bulles proportionnelle au poids du marché dans le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne à l'export sur la période

- Axe horizontal : évolution en volume par rapport à la même période en 2019
- Axe vertical : évolution en valeur par rapport à la même période en 2019

► ROYAUME-UNI



En perte de vitesse depuis la crise économique de 2008 et que certains croyaient perdu avec le Brexit, **le pays de Boris Johnson relance ses importations de vins de Bourgogne.**

Sur les 9 premiers mois 2020, ce marché croît de **+ 11,6 % en volume et de + 1,3 % en chiffre d'affaires / 9 mois 2019.** Il reprend même temporairement sa place de **1^{er} marché des vins de Bourgogne en mai et juin, devant les USA!**

Cette réussite sur les 9 premiers mois 2020 est portée par tous les vins de la Bourgogne :

- Vins blancs : + 11,4 % en volume, pour 84 % des volumes exportés
- Vins rouges : + 5,7 % en volume, pour 13 % des volumes exportés
- Crémant de Bourgogne : + 54 % en volume, pour 3 % des volumes exportés

Bien que le Brexit ne soit plus une question, **le Royaume-Uni est toujours en cours de redéfinition de ses règles d'importation.** En attendant, les exportations au Royaume-Uni ne sont pas impactées par de nouvelles taxes ou mesures administratives. Cela peut expliquer cette belle croissance.

Toutefois, les mesures prises en octobre et le confinement décidé ces derniers jours par le gouvernement Johnson, pour tenter une nouvelle fois d'enrayer la propagation du virus, pourraient mettre un frein à cette embellie.

► USA



Ils freinent toujours les importations de vins français par la surtaxe douanière de **25 % *ad valorem* sur les vins tranquilles de moins de 14° degrés**, initiée suite au contentieux Airbus/Boeing. L'OMC vient d'autoriser l'Europe, à son tour, à surtaxer certains produits américains entrant dans la zone euro, à hauteur de presque 4 milliards d'euros. L'Union Européenne a activé les sanctions le 10 novembre, tout en marquant son souhait d'un règlement amiable de ces vieux contentieux.

En attendant, les vins tranquilles de Bourgogne sont quasiment tous soumis à cette taxe. Ce n'est pas le cas des Crémant de Bourgogne.

La situation économique américaine est tout aussi préoccupante.

Après la première et la deuxième vague de la Covid-19, une troisième vague semble sévir aux Etats-Unis. De mai 2020 à août 2020, ce pays est même devenu l'épicentre de la pandémie et, selon l'OMS, le pays où elle a le plus rapidement progressé.

La situation économique américaine est telle que les deux candidats à la Présidence de ce pays se sont accordés pendant leur campagne : « *l'urgence est de faire redémarrer l'économie américaine* ». En mai 2020, l'historienne spécialiste des États-Unis, Nicole Bacharane, annonçait 22 millions de personnes au chômage en un seul mois. Elle précise aussi que « *l'équivalent de tous les emplois créés depuis 10 ans a été détruit en quelques semaines* ».

Cette situation met à rude épreuve les importateurs de vins, les restaurants, les *liquor stores* (magasins spécialisés type caviste) et d'autres entreprises qui commercialisent les vins de Bourgogne dans ce pays.

- Les résultats des 9 premiers mois 2020 sont mauvais, doublement impactés par la « taxe Trump » et par le marasme socio-économique actuel des USA.
Les exportations de vins de Bourgogne vers les Etats-Unis ont ainsi chuté de - 21 % en volume (environ - 3 millions d'équivalent 75 cl / 9 mois 2019) **et - 29 % en chiffre d'affaires** (autour de - 52 millions d'euros / 9 mois 2019).
- **Les vins de Bourgogne sont touchés dans leur ensemble.**
Seule l'AOC Irancy (rouge) continue de progresser en volume (+ 91 % / 9 mois 2019), mais sur des volumes faibles (environ 52 000 bouteilles).
- **Pour l'ensemble des vins français d'AOC, les pertes se chiffrent à 20,8 millions d'équivalent 75 cl** (- 16,9 % / 9 mois 2019) **et à 401,8 millions d'euros** (- 31,4 % / 9 mois 2019).

► CANADA



Autre marché très en forme, le Canada conserve facilement sa **3^{ème} place en volume sur les 9 premiers mois 2020, avec une belle croissance : + 8 % en volume et + 7,7 % en valeur / 9 mois 2019.**

Les vins blancs de Bourgogne sont à l'origine de ces très beaux résultats. Ils représentent 70 % des volumes exportés :

- **AOC Chablis et Petit Chablis : + 52,1 % en volume** et + 45,6 % en chiffre d'affaires / 9 mois 2019
- **AOC Mâcon, Mâcon-Villages et Mâcon plus dénomination géographique : + 22,7 % en volume** et + 36,5 % en chiffre d'affaires / 9 mois 2019
- **AOC Régionales Bourgogne : + 10,1 % en volume** et + 9,8 % en chiffre d'affaires / 9 mois 2019

Toutefois, le Québec, principal marché des vins de Bourgogne au Canada (70 % des vins de Bourgogne consommés dans le pays) **a dû prendre de nouvelles mesures** pour freiner la propagation du virus. Celles-ci pourraient avoir un impact plus important que lors de la première vague, car les bars et les restaurants sont fermés depuis début octobre et les habitants ne peuvent plus recevoir à domicile.

► JAPON



Les vins de Bourgogne, qui se sont bien maintenus sur ce marché pendant la première partie de l'année, affichent un **retrait en volume** à l'issue des 9 premiers mois de 2020 : - 4,5 % / 9 mois 2019. Même constat pour le chiffre d'affaires : - 6,4 % / 9 mois 2019. Le Japon, n'a pas eu recours au confinement total, pourtant, son **économie reste fragile, car très dépendante de ses exportations. Or, ces dernières se confrontent au ralentissement des échanges mondiaux.**

Si, jusqu'en août 2020, les vins rouges de Bourgogne **affichaient encore une belle progression** (+ 11,4 % en volume et + 0,4 % en chiffre d'affaires / 8 mois 2019), **la tendance s'inverse avec septembre** : -2,3 % en volume et - 8,7 % en valeur / 9 mois 2019. Pourtant, deux groupes d'AOC continuent encore de progresser sur la couleur :

- AOC Régionales Bourgogne : + 8,2 % en volume et + 5,5 % en valeur / 9 mois 2019
- AOC Grands Crus Côte de Beaune et Côte de Nuits : + 28,6 % en volume, mais - 3,6 % en valeur / 9 mois 2019

En vins blancs, la belle croissance des AOC Chablis et Petit Chablis (+ 16,6 % en volume et + 29,4 % en chiffre d'affaires / 9 mois 2019, pour 44 % des volumes de vins blancs de Bourgogne) **ne compense pas les baisses observées** sur d'autres AOC. Les Grands Crus de Côte de Beaune et Côte de Nuits affichent également une forte évolution en volume (+ 65 % / 9 mois 2019), mais au prix d'un chiffre d'affaires en baisse (-13 % / 9 mois 2019). Au final, la couleur termine la période à - 4,7 % en volume et - 3,5 % en valeur / 9 mois 2019.

► **BELGIQUE**



La Belgique reprend sa place dans le top 5 des pays export de la Bourgogne sur les 9 premiers mois 2020, grâce à une baisse circonscrite en volume (- 1,8 % / 9 mois 2019), mais avec une petite hausse en valeur (+ 1,2 % / 9 mois 2019).

Les **vins rouges de Bourgogne poursuivent leur croissance en volume**, initiée en 2019 : + 3,5 % en volume / 9 mois 2019. Toutes les catégories d'AOC sont en hausse, à l'exception des AOC Villages et Villages Premiers Crus de Côte de Beaune (- 26 % en volume / 9 mois 2019) et des AOC Régionales Bourgogne (- 2,6 % / 9 mois 2019). Les Grands Crus de Côte de Beaune et Côte de Nuits performant à + 21,6 % en volume sur la période.

Les vins blancs repartent à la hausse sur les 9 mois 2020 / 2019 : + 1,2 % en volume et + 4,8 % en chiffre d'affaires / 9 mois 2019. Les baisses enregistrées sur certaines AOC sont largement compensées par les belles hausses de plusieurs groupes d'AOC :

- Chablis Grands Crus et Premiers Crus : + 21 % en volume / 9 mois 2019
- AOC Régionales Mâcon : + 13,1 % en volume / 9 mois 2019
- AOC Villages et Villages Premiers Crus Côte de Beaune et Côte de Nuits : + 12,4 % en volume / 9 mois 2019
- AOC Chablis et Petit Chablis : + 10,7 % en volume / 9 mois 2019
- AOC Villages du Grand Auxerrois (Vézelay, Saint-Bris) : + 14,6 % en volume / 9 mois 2019

L'œnotourisme a bien fonctionné cet été, avec une forte présence de la clientèle belge. Or, ces bons résultats ne tiennent pas compte des achats des touristes belges aux domaines. Ce pays reste donc un marché de poids pour les vins de Bourgogne.

► **Le trio SUEDE, SUISSE et ALLEMAGNE**



Il se stabilise à 7,85 millions d'équivalent 75 cl pour un chiffre d'affaires d'environ 81,9 millions d'euros sur les 9 premiers mois 2020 : stable en volume, il progresse de + 2,5 % en valeur / 9 mois 2019, principalement grâce à la Suède.

Bien que la pandémie touche également la Suède et la Suisse, ces deux pays poursuivent leur croissance de 2019 à un bon rythme, avec respectivement + 17,1 % et + 2,5 % en volume sur les 9 mois 2020 / 9 mois 2019. Les chiffres d'affaires réalisés sont également à la hausse : + 9,7 % pour la Suède et + 8,2 % pour la Suisse / 9 mois 2019.

Les exportations de vins de Bourgogne en Allemagne avaient bien progressé en 2019. Mais sur les 9 mois 2020, l'Allemagne ralentit fortement ses importations : - 26,4 % en volume et - 13,6 % en valeur / 9 mois 2019. Cette alternance est identique à celle que la Bourgogne avait connu en 2014 et 2015. Les résultats sont majorés par les conséquences de la crise sanitaire.

► **Le duo d'Asie, CHINE et HONG KONG**



Depuis la crise économique de 2008, il prenait de plus en plus de poids dans les exportations de vins de Bourgogne. Ils sont ainsi passés de 2 % des exportations de la Bourgogne en 2009, à 9 % en 2019 (chiffre d'affaires). Depuis le début 2020, ces deux pays cumulent un début de ralentissement économique, des crises politiques et la pandémie de la Covid-19. Il faut cependant noter que la Chine est l'un des rares pays à prévoir un taux de croissance positif pour l'ensemble de 2020 (+ 2 % selon le FMI, + 4,9 % pour le Comité Central du Parti Communiste chinois). Le pays semble également épargné par les vagues de la pandémie.

Sur les chiffres export de la Bourgogne, le ralentissement est flagrant : - 30,6 % en volume et - 16,8 % en chiffre d'affaires (9 mois 2020 / 9 mois 2019).

Toutes les couleurs sont touchées, avec **quelques groupes d'appellation qui progressent encore**, chacun à leur échelle.

Les vins blancs perdent 11,6 % en volume, les progressions des groupes d'appellations ci-dessous ne parvenant pas à refaire le retard d'autres AOC :

- Villages de la Côte Chalonnaise : + 60 % en volume et + 20 % en valeur
- Chablis Grands Crus et Premiers Crus : + 5,9 % en volume
- Villages de l'Auxerrois et Tonnerrois (Saint-Bris et Vézelay) : + 273 % en volume pour un peu moins de 10 000 bouteilles)

Pour les vins rouges, plus fortement impactés (- 39 % sur la couleur par rapport au 9 mois 2019), **seule l'AOC Irancy progresse encore, à son échelle** (environ 11 000 bouteilles) : 145 % en valeur.

Tableau des résultats export des vins de Bourgogne

(Cumul 9 premiers mois 2020 / 9 premiers mois 2019 - Source : Douane DEB+DAU/ BIVB)

| | En milliers d'équiv. 75 cl | | | En milliers d'euros | | |
|-------------------------|----------------------------|-------------------------|---------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|
| | Janv. 2020 à sept. 2020 | Janv. 2019 à sept. 2019 | Variation 2020/2019 | Janv. 2020 à sept. 2020 | Janv. 2019 à sept. 2019 | Variation 2020/2019 |
| Totaux Bourgogne | 62 380 | 64 923 | -3,9% | 687 075 | 757 333 | -9,3% |
| ETATS-UNIS | 11 229 | 14 209 | -21,0% | 128 548 | 180 758 | -28,9% |
| ROYAUME-UNI | 11 128 | 9 972 | 11,6% | 101 832 | 100 512 | 1,3% |
| CANADA | 6 214 | 5 752 | 8,0% | 45 581 | 42 319 | 7,7% |
| JAPON | 5 613 | 5 874 | -4,5% | 82 573 | 88 238 | -6,4% |
| BELGIQUE | 5 213 | 5 306 | -1,8% | 30 015 | 29 655 | 1,2% |
| SUÈDE | 4 652 | 3 974 | 17,1% | 25 171 | 22 950 | 9,7% |
| PAYS-BAS | 3 009 | 2 346 | 28,3% | 17 876 | 14 700 | 21,6% |
| DANEMARK | 1 993 | 1 722 | 15,7% | 21 499 | 17 753 | 21,1% |
| ALLEMAGNE | 1 965 | 2 671 | -26,4% | 19 208 | 22 228 | -13,6% |
| SUISSE | 1 232 | 1 202 | 2,5% | 37 475 | 34 647 | 8,2% |
| CHINE | 965 | 1 645 | -41,3% | 15 286 | 21 429 | -28,7% |
| AUSTRALIE | 927 | 1 331 | -30,4% | 11 693 | 14 819 | -21,1% |
| HONG KONG | 786 | 878 | -10,4% | 42 898 | 48 509 | -11,6% |
| IRLANDE | 675 | 513 | 31,6% | 3 915 | 3 373 | 16,1% |
| CORÉE DU SUD | 650 | 540 | 20,3% | 10 591 | 8 553 | 23,8% |
| ISRAËL | 481 | 355 | 35,3% | 4 253 | 2 839 | 49,8% |
| ITALIE | 460 | 518 | -11,2% | 7 868 | 8 549 | -8,0% |
| TAÏWAN | 459 | 490 | -6,3% | 19 202 | 18 003 | 6,7% |
| SINGAPOUR | 308 | 382 | -19,4% | 11 123 | 12 440 | -10,6% |
| BRÉSIL | 304 | 287 | 6,1% | 2 760 | 2 602 | 6,1% |
| LITUANIE | 293 | 203 | 44,5% | 2 038 | 1 612 | 26,4% |
| ESPAGNE | 250 | 354 | -29,4% | 4 075 | 5 726 | -28,8% |
| FINLANDE | 244 | 174 | 40,0% | 1 559 | 1 335 | 16,8% |
| LETTONIE | 238 | 182 | 30,5% | 2 086 | 1 528 | 36,5% |
| EMIRATS ARABES UNIS | 228 | 402 | -43,4% | 2 728 | 6 118 | -55,4% |
| POLOGNE | 219 | 194 | 12,9% | 1 877 | 1 291 | 45,4% |
| LUXEMBOURG | 207 | 188 | 9,9% | 3 483 | 2 917 | 19,4% |
| MAROC | 191 | 95 | 100,7% | 1 130 | 783 | 44,4% |
| RÉPUBLIQUE TCHÈQUE | 190 | 117 | 62,7% | 1 483 | 1 316 | 12,7% |

France : les vins de Bourgogne toujours bien présents malgré la crise

Sur le marché français, la commercialisation des vins de Bourgogne a fluctué au fil des mois, en fonction des mesures prises pour lutter contre la pandémie. Si les ventes ont été fortement impactées au début du confinement, en mars-avril, elles ont ensuite repris, particulièrement chez les cavistes, en Grande Distribution et, pendant l'été au domaine.

La fin d'année, avec le reconfinement et la fermeture brutale de toute la restauration, impactera fortement les résultats annuels.



■ Grande Distribution : de bons résultats malgré la conjoncture

La crise sanitaire de la COVID-19 a redistribué les cartes dans la distribution moderne. Les petits magasins de proximité et les ventes en drive ont été fortement sollicités par les consommateurs depuis mars 2020.

Pourtant, le bilan des ventes de vins tranquilles de Bourgogne en Grande Distribution est resté positif sur les 8 premiers 2020 : environ + 4,8 % en volume et + 5,5 % en chiffre d'affaires / 8 mois 2019.

La Bourgogne était quasiment le seul vignoble français encore en croissance sur ce circuit jusqu'en février 2020. Les mois de confinement (mars-avril) ont été très pénalisants (- 7,5 % en volume / mars-avril 2019). Heureusement, le vignoble a profité, comme l'ensemble des vins, d'un fort rebond post confinement (+ 14,5 % sur mai et juin / mai-juin 2019).

La baisse des ventes en Hypermarché (- 1,5 %) et en discount français (- 8,6 %) a ainsi été plus que compensée par la hausse en Supermarché (+ 7,8 %), dans les PROXI (+ 10 %) ou en drive (+ 77,3 %).

- Les vins blancs s'en sortent le mieux : + 6,9 % en volume, portés par les AOC Régionales Bourgogne Aligoté et Bourgogne, les AOC Village Saint-Véran, Chablis et Petit Chablis.



- Les ventes de vins rouges de Bourgogne sont restées stables : + 0,8 %. La hausse des AOC Régionales Bourgogne (+ 3 %) a compensé la baisse de l'AOC Coteaux Bourguignons et de quelques AOC Villages et Villages Premiers Crus.

- Le Crémant de Bourgogne a davantage souffert : - 9,2 % (9 mois 2020/ cumul 9 mois 2019), avec une baisse de - 10,8 % dans les Hypermarchés-Supermarchés et de - 20,9 % dans les discounters. Il est resté stable dans les magasins PROXI et a progressé de 41 % en drive (ce segment de marché ne pèse hélas que pour 4 % des volumes totaux).

■ Consommation à domicile de vins tranquilles : la Bourgogne reste plébiscitée

Depuis quelques années, le marché français du vin est en berne, tous vignobles confondus. Selon les dernières données disponibles (2019), les achats de vins tranquilles par les consommateurs ont encore sensiblement diminué : - 5 % en volume et de - 3,3 % en valeur (2019 / 2018).

- Les vins tranquilles continuent de perdre des ménages acheteurs en France, quelle que soit la tranche d'âge : seuls 82,9 % des foyers français en ont acheté en 2019, contre 88,4 % en 2010.
- **Accélération de la baisse du volume moyen de vins achetés par ménage et du budget annuel consacré.** La perte est l'équivalent de 10 bouteilles 75 cl par ménage et par an entre 2014 et 2019 (de 52 à 42 bouteilles). **Le gros des volumes perdus provient en réalité du cœur de clientèle, les 50-64 ans ; mais cela n'est malheureusement pas compensé par les plus jeunes.** Car, les 35-50 ans consomment 2 fois moins de vin en moyenne que leurs aînés. Qui plus est, **ils réarbitrent nettement leurs dépenses en faveur de la bière et des boissons non ou peu alcoolisées.**
- Seul point positif, les moins de 35 ans recherchent des vins plus valorisés que leurs aînés. **Bonne nouvelle pour les vins de Bourgogne. Ces jeunes priorisent dans leurs achats des vins blancs, des conditionnements en verre, des AOC et certains vignobles, dont la Bourgogne.** Ils achètent également, beaucoup plus que la moyenne, leurs vins tranquilles en magasins de proximité et en Drive.

Dans ce contexte, la Bourgogne a maintenu son nombre d'acheteurs en 2019 : 1 foyer sur 6 (17 %) a acheté au moins une fois un vin du vignoble pour sa consommation à domicile (vins blancs et vins rouges sont à quasi égalité, même si les vins rouges sont un peu en retrait).

Le volume d'achat des vins de Bourgogne rebondit ainsi de + 4 % en 2019.

- **Les 35-49 ans** (forte hausse de leur consommation moyenne, mais pas de recrutement de nouveaux foyers). Les moins de 50 ans (48 % des foyers français) **représentent 30 % des achats de vins de Bourgogne** destinés à une consommation à domicile, contre seulement 24 % pour l'ensemble des vins tranquilles d'AOC.
- **Les classes aisées** compensent notamment le repli des « classes moyennes inférieures ».
- **L'Île de France pèse désormais 28 % du volume de Bourgogne** acheté pour la consommation à domicile (un record). Le Sud-Est dépasse les 10 % pour la 1^{ère} fois.



■ **Restauration : en 2019, la Bourgogne était la première origine en part d'offres**

Sur le marché des vins tranquilles en bouteille 75 cl (relevé d'offre dans 1 200 restaurants moyens à hauts de gamme sur les 6 premiers mois 2019), la Bourgogne restait la première origine en part d'offres, avec 19 % des références (Bordeaux : 16 % ; Rhône : 13 %). Elle était présente dans plus de 70 % des restaurants, avec en moyenne 9 références du vignoble disponibles par établissement vendeur.

- En vin blanc, la Bourgogne domine nettement l'offre proposée en 75 cl : 28 % des références. Elle est aussi le vignoble le plus diffusé sur la couleur : 64 % des restaurants en proposent. L'AOC Chablis est disponible dans plus de 30 % des restaurants.
- En vin rouge, la Bourgogne arrive en seconde position, avec 17 % des références en bouteille. Elle est présente dans 56 % des établissements. Mercurey est l'AOC la plus proposée, présente sur 15 % des cartes.
- Concernant l'offre au verre, plus générique et plus restreinte (15 références en moyenne), les vins de Bourgogne pèsent 10 % de l'offre nationale et sont présents dans moins d'un établissement sur deux, majoritairement grâce aux vins blancs (Mâconnais, Chablisien et Bourgogne Aligoté).

Les conditions particulières de l'année 2020, feront baisser ces résultats. Ce phénomène préoccupe les professionnels bourguignons, la restauration représentant à peu près 25 % des ventes de vins de Bourgogne dans le monde.



Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB - Novembre 2020

(Sources : Douane, CAVB/FDAC, IRI, SYMETRIS, KANTAR, BIVB)

Contact :

Mathilde Paturaud - Attachée de presse France

Tél. 03 80 25 06 96 - 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse, [cliquez ici](#)

S'abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#).

